

Verallia Packaging

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
Verallia Packaging
Tour Carpe Diem
Place des Corolles-Esplanade Nord
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Verallia Packaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Itto El Hariri

Verallia Packaging

S.A.S. au capital de 5 992 464 €

Tour Carpe Diem place des Corolles-Esplanade Nord

92 400 COURBEVOIE

RCS de Nanterre n°811 530 302

Comptes annuels au 31 décembre 2019

1. BILAN - ACTIF

En milliers d'euros	Brut	Amort. & Dép.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	23 209,3	(8 255,4)	14 953,9	12 533,6
Concessions, brevets, marques, logiciels	17 452,5	(8 255,4)	9 197,2	9 318,8
Immobilisations en cours	5 756,8	-	5 756,8	3 214,8
Immobilisations corporelles	2 141,0	(746,9)	1 394,1	1 265,7
Installations techniques, matériel et outillage in	984,0	(330,6)	653,4	698,5
Autres immobilisations corporelles	578,0	(416,3)	161,8	245,1
Immobilisations en cours	578,9	-	578,9	322,1
Immobilisations financières	2 180 441,8	-	2 180 441,8	1 632 233,8
Participations	1 023 057,6	-	1 023 057,6	1 023 057,6
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 157 367,4	-	1 157 367,4	609 151,9
Autres immobilisations financières	16,9	-	16,9	24,3
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 205 792,1	(9 002,2)	2 196 789,9	1 646 033,1
Actif circulant				
Stocks	304,7	-	304,7	-
Avances & acomptes versées sur commandes	540,8	-	540,8	240,3
Créances	24 177,4	-	24 177,4	28 362,4
Clients et comptes rattachés	37,3	-	37,3	18,7
Autres créances	24 140,1	-	24 140,1	28 343,8
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	1 508,3	-	1 508,3	1 326,2
Disponibilités	56 688,8	-	56 688,8	139 850,0
Charges constatées d'avance	489,9	-	489,9	598,3
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 709,9	-	83 709,9	170 377,2
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 446,9	-	11 446,9	18 823,5
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	4 211,8
Ecart de conversion actif	1 011,3	-	1 011,3	1 409,7
TOTAL ACTIF	2 301 960,3	(9 002,2)	2 292 958,0	1 840 855,3

2. BILAN - PASSIF			
	En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres			
Capital social		5 992,5	5 953,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		322 343,5	353 515,8
Réserve légale		599,2	595,3
Report à nouveau		(69 516,2)	(73 568,7)
Résultat de l'exercice		7 381,5	4 052,5
Provisions réglementées		138,2	255,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES		266 938,6	290 804,1
Autres fonds propres			
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		-	-
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		360,6	317,6
Provisions pour charges		89,4	58,1
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		450,0	375,7
Emprunts et Dettes			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 699 429,3	1 270 710,0
Emprunts		1 697 023,1	1 270 659,7
Découverts, concours bancaires		2 406,2	50,4
Emprunts et dettes financières diverses		44 459,6	24 106,4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes		280 887,2	248 113,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 769,7	12 440,3
Dettes fiscales et sociales		8 436,2	12 340,5
Dettes immobilisations et comptes rattachés		398,7	360,1
Autres dettes		258 282,6	222 972,8
Comptes de régularisation		-	5 028,5
Produits constatés d'avance		-	5 028,5
TOTAL DETTES		2 024 776,1	1 547 958,6
Ecart de conversion passif		793,3	1 717,0
TOTAL PASSIF		2 292 958,0	1 840 855,3

3. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue : biens	-	-
Production vendue : services	57 711,5	53 552,2
Chiffre d'affaires net	57 711,5	53 552,2
Produits d'exploitation	-	-
Production	2 373,8	2 163,1
Subvention d'exploitation	-	1,0
Reprises sur amort. et prov. / Transferts de charges	12 520,0	5 164,2
Autres produits	6,7	21,5
Total des produits d'exploitation	72 612,1	60 902,1
Charges d'exploitation	-	-
Achat mat. Prem	2 448,2	4,4
Achats divers et charges externes	44 199,9	51 208,9
Impôts, taxes et versements assimilés	(570,2)	3 239,7
Salaires et traitements	15 092,4	15 416,9
Charges sociales	12 842,7	11 294,7
Dotations aux amortissements et provisions	22 481,8	15 559,9
Autres charges	2 129,1	1 318,7
Total des charges d'exploitation	98 623,9	98 043,2
Résultat d'exploitation	(26 011,9)	(37 141,2)
Produits financiers	-	-
Produits financiers de participations	49 518,5	67 332,6
Produits des autres valeurs mobilières et créances	34 142,5	30 451,8
Autres intérêts et produits assimilés	39 598,0	2 505,8
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,3	4,3
Différences positives de change	4 167,6	1 336,2
Total des produits financiers	127 426,9	101 630,7
Charges financières	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 254,8	481,0
Intérêts et charges assimilées	84 580,0	58 052,9
Différences négatives de change	5 458,7	2 644,9
Total des charges financières	94 293,5	61 178,9
Résultat financier	33 133,4	40 451,9
Résultat courant avant impôts	7 121,5	3 310,7
Produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	233,6	2,9
Total des produits exceptionnels	233,6	2,9
Charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	873,7	300,7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions:	116,0	225,8
Total des charges exceptionnelles	989,7	526,5
Résultat exceptionnel	(756,1)	(523,6)
Impôts sur les sociétés (Crédit d'impôt)	(1 016,1)	(1 265,4)
Total des produits	200 272,5	162 535,7
Total des charges	192 891,0	158 483,2
Résultat de l'exercice	7 381,5	4 052,5

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2019

Comptes annuels au 31 décembre 2019	1
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
1.1 Distributions exceptionnelles de prime d'émission.....	7
1.2 Augmentation de capital via le FCPE Verallia	7
1.3 Changement d'actionnaire	8
1.4 Refinancement de la dette	8
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	9
2.1 Principes comptables	9
2.2 Principales méthodes utilisées	9
2.2.1. Immobilisations et amortissements	9
2.2.2. Stocks.....	11
2.2.3. Créances	11
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	11
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	11
2.2.6. Provision pour risques et charges.....	11
3. NOTES SUR LE BILAN	12
3.1 Immobilisations	12
3.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)	12
3.1.2. Tableau de variation des amortissements	12
3.1.3. Tableau des filiales et participations.....	13
3.1.4. Créances sur actif immobilisé.....	14
3.2 Actif circulant.....	15
3.2.1. Stocks.....	15
3.2.2. Créances	15
3.2.3. Etat des charges à répartir sur plusieurs exercices.....	15
3.3 Capitaux propres.....	16
3.3.1. Composition du Capital Social	16
3.3.2. Variation des capitaux propres.....	16
3.3.3. Provisions réglementées.....	16
3.4 Provisions pour risques et charges.....	17
3.5 Dettes	17
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2 Résultat d'exploitation	18
4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges .	18
4.4 Résultat financier	19
4.5 Résultat exceptionnel.....	19
4.6 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	19

5. AUTRES INFORMATIONS	20
5.1 Engagements hors-bilan	20
5.1.1. Retraite	20
5.1.2. Garanties	20
5.1.3. Engagements d'achats CO2.....	20
5.1.4. Instruments financiers de couverture.....	21
5.2 Effectifs moyens.....	22
5.3 Rémunération des organes d'Administration	22
5.4 Consolidation	22
5.5 Intégration fiscale	22
5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	22

La société Verallia Packaging SAS (ci-après la « **Société** ») est la holding animatrice des sociétés du Groupe Verallia (ci-après le « **Groupe** »). Elle a notamment pour objet la gestion de ses participations dans les domaines du verre creux et les domaines associés.

L'exercice social clos le 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Société.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Distributions exceptionnelles de prime d'émission

Au cours de l'exercice, il a été procédé, par décision des associés de la Société (alors Horizon Holdings II et le FCPE Verallia), à deux distributions exceptionnelles de primes d'émission :

- en date du 22 mars 2019, pour un montant total de 21 965,5 milliers d'euros ;
- en date du 25 juillet 2019, pour un montant total de 16 374,6 milliers d'euros.

1.2 Augmentation de capital via le FCPE Verallia

Au cours de l'exercice, le FCPE Verallia (alors associé de la Société) a souscrit à une augmentation de capital de la Société réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe Verallia et du Plan d'Epargne Groupe International Verallia.

Cette souscription a donné lieu, aux termes d'une décision du Président du 28 juin 2019 :

- à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 28,1 milliers d'euros (par émission d'Actions Ordinaires), assortie d'une prime d'émission de 5 833,3 milliers d'euros ;
- à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 10,9 milliers d'euros (par émission d'Actions de Préférence), assortie d'une prime d'émission de 1 338,5 milliers d'euros.

Le capital social de la Société est ainsi porté à 5 992 464 euros.

1.3 Changement d'actionnaire

A l'occasion de son introduction en Bourse le 4 octobre 2019, Verallia SA, société-mère du Groupe Verallia, a procédé à des opérations de réorganisation ayant notamment eu pour effet de simplifier la chaîne de détention capitalistique de la Société.

En date du 7 octobre, il a été procédé à :

- la fusion-absorption de la société Horizon Holdings II par la société Horizon Holdings I, puis à la fusion-absorption de la société Horizon Holdings I par la société Verallia SA (anciennement dénommée Horizon Holdings) dans les deux cas avec effet rétroactif au 1er janvier 2019 ;
- l'apport par le FCPE Verallia à Verallia SA de l'intégralité des actions ordinaires et de préférence qu'il détenait dans le capital de la Société, en échange d'actions ordinaires nouvelles de Verallia SA (3.243.450 actions de Verallia SA ont été émises pour un montant total de 87 573,2 milliers d'euros).

A l'issue de ces opérations, Verallia SA détient l'intégralité des actions ordinaires et de préférence émises par la Société.

Les 59 636 actions de préférence émises par la Société ont été converties en 59 636 actions ordinaires de la Société par décision de l'associé unique de la Société en date du 20 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, Verallia SA détient l'intégralité des actions ordinaires émises par la Société.

1.4 Refinancement de la dette

En juin 2018, la Société a lancé un programme de financement à court terme de Négociable European Commercial Paper (Neu CP) avec un plafond de 250 000 milliers d'euros. Le 25 juillet 2019, le plafond de ce programme a été augmenté pour s'établir à 400 000 milliers d'euros.

En date du 7 octobre 2019, dans le cadre du refinancement de l'endettement financier externe mis à disposition du Groupe, la Société a procédé :

- Au remboursement intégral du Prêt à terme « Term Loan B » pour un montant 478 057,4 milliers d'euros en principal ;
- Au remboursement intégral du Prêt à terme « Term Loan C » pour un montant de 550 000 milliers d'euros en principal ;
- Au tirage d'un nouveau Prêt à terme « Term Loan A » d'un montant de 1 500 000 milliers d'euros en principal ;
- A la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit renouvelable de 500 000 milliers d'euros le 7 octobre 2019 remplaçant celle de 325 000 milliers d'euros.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en application du Règlement ANC n°2014-03, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement ANC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement ANC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement ANC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les licences d'utilisation sont amorties linéairement sur une durée d'utilisation de 10 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 3 ans.

Les logiciels et développements internes sont amortis sur 5 ans.

Les marques détenues ne sont pas amorties.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Taux d'amortissements pratiqués par catégories d'immobilisations :

- installations à caractère spécial	10 ans
- matériel industriel	8 ans
- outillage industriel	8 ans
- agencement, aménagement du matériel et outillage	8 ans
- agencement, aménagement sur sol d'autrui	8 ans
- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, hors frais accessoires.

Périodiquement, et notamment lors de la clôture annuelle, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé. Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Il est constitué une dépréciation lorsque la valeur d'utilité de la société est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable) des titres. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Au 31 décembre 2019, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.2. Stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks de quotas de CO2 est la méthode du « Coût Unitaire Moyen Pondéré »

Au 31 décembre 2019, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Au 31 décembre 2019, aucune créance n'a donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

La société applique le règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des activités de trésorerie du groupe Verallia, la Société dispose au 31 décembre 2019 de comptes intra-groupe.

2.2.6. Provision pour risques et charges

- Provision pour risques et charges (hors Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

- Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les indemnités de départ à la retraite sont présentées en engagement hors-bilan (cf. 5.1.1). L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les médailles du travail sont provisionnées dans les comptes (cf. 3.4).

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations

3.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)

En milliers d'euros	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Licences	2 927,3	444,2		3 371,5
- Logiciels	11 624,4	2 056,7		13 681,0
- Marques	400,0			400,0
- Immobilisations incorporelles en cours	3 214,8	5 042,8	2 500,8	5 756,8
Immobilisations incorporelles (I)	18 166,5	7 543,6	2 500,8	23 209,3
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	900,4	83,6		984,0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	529,6	48,5		578,0
- Immobilisations corporelles en cours	322,1	388,9	132,1	578,9
Immobilisations Corporelles (II)	1 752,1	521,0	132,1	2 141,0
- Autres participations	1 023 057,6			1 023 057,6
- Prêts et autres immobilisations financières	609 176,2	1 155 763,9	607 555,8	1 157 384,3
Immobilisations financières (III)	1 632 233,8	1 155 763,9	607 555,8	2 180 441,8
ACTIF IMMOBILISE (I+II+III)	1 652 152,4	1 163 828,5	610 188,7	2 205 793,1

Les prêts et autres immobilisations financières s'établissent à hauteur de 1 157 384,3 milliers d'euros au 31 décembre 2019, à comparer avec un montant de 609 176,2 milliers d'euros au 31 décembre 2018. Cette variation, détaillée à la section 3.1.4., s'explique principalement par le refinancement des prêts intragroupe consentis par la Société, opéré concomitamment au refinancement de l'endettement financier externe du groupe en date du 7 octobre 2019.

3.1.2. Tableau de variation des amortissements

En milliers d'euros	Valeur au début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions, sorties, reprises	Valeur en fin d'exercice
- Licences	762,0	329,4		1 091,4
- Logiciels	4 871,0	2 293,0		7 164,0
- Marques				
Immobilisations incorporelles (I)	5 632 912,1	2 622,4		8 255,4
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	201,9	128,7		330,6
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	284,4	131,9		416,3
Immobilisations Corporelles (II)	486 353,9	260,5		746,9
TOTAL GENERAL (I+II)	6 119 265,9	2 883,0		9 002,2

3.1.3. Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	C.A.H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société en 2019
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Horizon Holdings Vitrum Spain	60	48 733	100%	175 958	175 958	289 214		0	45 440	0
Horizon Holdings Germany	26	33 643	100%	29 489	29 489	156 182		0	65 653	0
Obale	30	94	99,99%	30	30	0		53	19	0
Verallia France	34 379	257 087	99,99%	817 581	817 581	530 726		716 666	92 713	49 519
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										

Horizon Holdings Vitrum Spain a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2019, le résultat net s'élève à 45 440 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

Horizon Holdings Germany a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2019, le résultat net s'élève à 65 653 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

Obale est une société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, spécialisée dans les activités de holding. Pour l'exercice 2019, la société présente un résultat bénéficiaire de 18,8 milliers d'euros en lien avec les résultats de sa filiale « SGP Packaging Corporation ».

Verallia France est une société anonyme spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de verre creux présente sur le marché de l'alimentaire. Pour l'exercice 2019, la société présente un chiffre d'affaires s'élevant à 716 665,9 milliers d'euros et dégage un résultat bénéficiaire de 92 713 milliers d'euros.

3.1.4. Créances sur actif immobilisé

En milliers d'euros	Montant Brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	1 157 367,4	3 246,5	1 154 120,9
Autres	16,9		16,9
TOTAL	1 157 384,3	3 246,5	1 154 137,8
Prêts accordés en cours d'exercice	1 154 416,1		
Prêts récupérés en cours d'exercice	608 528,5		

En date du 24 avril 2019, la Société a conclu un contrat de crédit renouvelable intragroupe avec Verallia Chile en qualité d'emprunteur pour un montant maximum en principal de 27 000 milliers d'euros. Un premier tirage de 6 000 milliers d'euros a été réalisé en date du 19 juin 2019 ; deux tirages complémentaires ont été réalisés de 7 000 milliers d'euros en date du 1^{er} août 2019 et de 8 000 milliers d'euros en date du 9 octobre 2019.

Au cours de l'exercice, la Société a accordé un prêt complémentaire de 2 000 milliers de zlotys (465,8 milliers d'euros) à sa filiale Verallia France. Verallia France a remboursé au cours de l'exercice la totalité du prêt de long terme en zlotys soit 3 000 milliers de zlotys (694,3 milliers d'euros).

En date du 7 octobre 2019, dans le cadre du refinancement de l'endettement financier du groupe (cf. 1.4), les filiales Verallia France, Horizon Holdings Germany, Horizon Holdings Vitrum Spain et Obale ont procédé au remboursement anticipé de l'intégralité des prêts intragroupe issus des lignes d'emprunts externes « Term Loan B » et « Term Loan C » pour un montant total en principal de 607 834,2 milliers d'euros.

Les filiales du groupe ont souscrit à de nouvelles lignes de financement dans le cadre du tirage par la Société du « Term Loan A » (TLA) pour un montant total en principal de 1 132 950,3 milliers d'euros décomposés comme suit :

- prêt intragroupe mis à disposition de Verallia France : 529 604,3 milliers d'euros ;
- prêt intragroupe mis à disposition de Horizon Holdings Germany GmbH : 155 852,5 milliers d'euros ;
- prêt intragroupe mis à disposition de Horizon Holdings Vitrum Spain : 288 609,8 milliers d'euros ;
- prêt intragroupe mis à disposition de Etablissements René Salomon : 5 000 milliers d'euros ;
- prêt intragroupe mis à disposition de Verallia Deutschland AG : 132 335,4 milliers d'euros et 1 208 013,1 milliers de roubles (16 995,3 milliers d'euros) ; et
- crédit renouvelable intragroupe mis à disposition de Saint Gobain Packaging: 5 000 milliers de dollars (4 552,9 milliers d'euros).

3.2 Actif circulant

3.2.1. Stocks

Au 31.12.2019, la Société détient 54 461 quotas d'émission de CO2 pour un montant total de 304 730 euros.

3.2.2. Créances

en milliers d'euros	31.12.2019		31.12.2018	
	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Total	Total
Créances de l'actif circulant				
Clients et comptes rattachés	37,3		37,3	18,7
Autres créances	20 982,6	3 157,5	24 140,1	28 343,8
<i>Clients - Factures à établir</i>	24,0		24,0	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	758,6		758,6	1 399,5
<i>Etat - Autres créances</i>	2 164,7		2 164,7	10 519,3
<i>Administration étrangère- Autres créances</i>	9 418,2		9 418,2	
<i>Groupe - Compte courant d'intégration fiscale</i>		3 157,5	3 157,5	2 100,3
<i>Groupe - Autres créances</i>	8 614,5		8 614,5	14 322,3
<i>Créances sur personnel et organismes sociaux</i>	2,6		2,6	2,4
TOTAL	21 019,9	3 157,5	24 177,4	28 362,4

Les autres créances (Etat) sont constituées d'une créance d'impôt de 24,4 milliers d'euros et de crédits de TVA à hauteur de 2140,4 milliers d'euros. Ce montant est à comparer avec les autres créances (Etat) au 31 décembre 2018 d'un montant de 10 519,3 milliers d'euros et constituées en totalité de crédits de TVA, dont 9 340,8 milliers d'euros ont été remboursés au cours de l'exercice.

Les autres créances (Administration étrangère) correspondent à une créance fiscale sur l'administration allemande faisant suite à une retenue à la source sur les dividendes de la filiale allemande Horizon Holdings Germany d'un montant de 9 418,2 milliers d'euros. La Société étant exonérée de cette taxe en attend le remboursement au troisième trimestre 2020.

Le compte courant d'intégration fiscale correspond aux créances d'impôts sur les sociétés transférées dans le cadre de l'intégration fiscale à la société mère Verallia SA pour un montant total de 3 157,5 milliers d'euros, contre 2 100,3 milliers d'euros au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, ces créances sont constituées principalement de crédit d'impôt recherche (CIR) à hauteur de 3 054 milliers d'euros.

Les autres créances (groupe) sont constituées pour l'essentiel de prestations de management fees à hauteur de 6 794,1 milliers d'euros et de redevances de marques à hauteur de 1 232,3 milliers d'euros refacturées aux filiales du groupe Verallia.

3.2.3. Etat des charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sont constituées des frais liés aux refinancements réalisés en octobre 2019. La Société a décidé d'étaler ces frais sur la durée des financements bancaires en transférant dans des comptes de charges à répartir sur plusieurs exercices, la totalité des frais précités.

3.3 Capitaux propres

3.3.1. Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 953 464	1	5 953 464
Titres émis	39 000	1	39 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 992 464	1	5 992 464

Le Capital social d'un montant de 5 992 464 euros se compose au 31 décembre 2019 de 5 992 464 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro.

Au cours de l'exercice, il a été procédé :

- à une augmentation de capital de 39 000 actions de valeur nominale d'un euro (28 100 actions ordinaires et 10 900 actions de préférence) au bénéfice du Fonds Commun de Placement d'Entreprise mis en place au cours de l'exercice 2016, par décision du Président en date du 28 juin 2019 ;
- à la conversion de l'intégralité des 59 636 actions de préférence existantes en 59 636 actions ordinaires par décision de l'associé unique du 20 décembre 2019.

3.3.2. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2018	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Dotation réserve légale	Distributions	Dotations /reprises provisions réglementées	Résultat de l'exercice	31/12/2019
CAPITAL SOCIAL	5 953,5	-	39,0	-	-	-	-	5 992,5
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT ..	353 515,8	-	7 171,8	(3,9)	(38 340,2)	-	-	322 343,5
RESERVE LEGALE	595,3	-	-	3,9	-	-	-	599,2
RAN	(73 568,7)	4 052,5	-	-	-	-	-	(69 516,2)
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 052,5	(4 052,5)	-	-	-	-	7 381,5	7 381,5
PROVISIONS REGLEMENTEES	255,8	-	-	-	-	(117,5)	-	138,2
TOTAL	290 804,1	-	7 210,8	-	(38 340,2)	(117,5)	7 381,5	266 938,6

Il a été procédé au cours de l'exercice à deux distributions de primes exceptionnelles (cf. 1.1). Une augmentation de capital réservée au FCPE a été réalisée en date du 26 juin 2019 (cf. 1.3).

3.3.3. Provisions réglementées

Le solde des provisions réglementées au 31.12.2019 est constitué par des amortissements dérogatoires pour un total de 138,2 milliers d'euros.

3.4 Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31.12.2019 correspond à une provision pour perte de change pour un total de 212,5 milliers d'euros et à une provision pour contentieux pour 148,1 milliers d'euros.

Le solde des provisions pour charges au 31.12.2019 constate les engagements de la Société au titre des médailles de travail pour un total de 89,4 milliers d'euros.

3.5 Dettes

en milliers d'euros	Montant total	Échéance	Échéance	Échéance
		De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	1 699 429,3	4 539,3	1 694 890,0	-
- à 2 ans au maximum à l'origine	2 406,2	2 406,2	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	1 697 023,1	2 133,1	1 694 890,0	-
Emprunts et dettes financières divers dont :	44 459,6	1 211,9	43 247,8	-
- hors Groupe	-	-	-	-
- Groupe	44 459,6	1 211,9	43 247,8	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 769,7	13 769,7	-	-
Dettes fiscales et sociales	8 436,2	8 436,2	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	398,7	398,7	-	-
Autres dettes	258 282,6	258 282,6	-	-
TOTAL	2 024 776	292 390	3 476 275	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 628 500,0			
Emprunts remboursés sur l'exercice	1 181 367,5			

Au cours de l'exercice, il a été procédé à la souscription de nouvelles lignes de crédit pour un montant total de 1 628 500 milliers d'euros, détaillé ci-après :

- Dans le cadre de la convention-cadre de prêt intragroupe conclue avec son associé majoritaire initial Horizon Holdings II, à la mise à disposition de la Société de 7 300 milliers d'euros en date du 18 janvier 2019, et de 13 000 milliers d'euros en date du 17 juillet 2019 ;
- Dans le cadre du programme non garanti d'émission de titres négociables à court terme (Neu CP), une augmentation de l'en-cours de crédit de 108 200 milliers d'euros ;
- Dans le cadre du refinancement de la dette externe du 7 octobre 2019 (cf. 1.4) à la mise en place d'un nouveau Prêt à terme TLA d'un nominal de 1 500 000 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé au remboursement de lignes de crédit pour un montant de total de 1 181 367,5 milliers d'euros, détaillé ci-après :

- En date du 28 mars 2019, au remboursement partiel du prêt à terme TLB pour un montant de 150 000 milliers d'euros en principal ;
- En date du 7 octobre 2019, dans le cadre du refinancement de la dette (cf. 1.4), au remboursement des soldes du prêt à terme TLB pour un montant de 478 057,4 milliers d'euros en principal et du prêt à terme TLC pour un montant de 550 000 milliers d'euros en principal ;
- A l'amortissement du prêt consenti par Bpifrance Financement pour un montant total de 3 310 milliers d'euros en principal (en dates du 1^{er} avril pour 825,3 milliers d'euros, du 1^{er} juillet pour 826,8 milliers d'euros, du 30 septembre pour 828,2 milliers d'euros et du 31 décembre 2019, pour 829,7 milliers d'euros).

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 57 711,5 milliers d'euros, en hausse de 7,8% par rapport à l'exercice 2018 (53 552,2 milliers d'euros). Il correspond essentiellement à des prestations groupe (86,7%) et à des cessions de quotas d'émission de CO2 à ses filiales (9,6%).

Il se décompose comme suit :

France : 18 077,1 milliers d'euros, soit 31,3 % du chiffre d'affaires total

Etranger : 39 634,4 milliers d'euros, soit 68,7 % du chiffre d'affaires total

4.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, de -26 011,9 milliers d'euros pour l'exercice 2019 est composé :

- De produits d'exploitation pour 72 612,1 milliers d'euros, comprenant :
 - o Un chiffre d'affaires de 57 711,5 milliers d'euros ;
 - o Des transferts de charge pour 12 520 milliers d'euros, employés pour transférer les frais liés à l'émission des emprunts en charges à répartir.

- De charges d'exploitation pour 98 623,9 milliers d'euros, comprenant principalement :
 - o Des charges externes à hauteur de 44 199,9 milliers d'euros ;
 - o Des salaires et traitement à hauteur de 15 092,4 milliers d'euros ;
 - o Des charges sociales à hauteur de 12 842,7 milliers d'euros ;
 - o Des dotations aux amortissements et provisions à hauteur de 22 481,8 milliers d'euros.

4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à 4 462,9 milliers d'euros.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier, de 33 133,4 milliers d’euros, pour l’exercice 2019, est composé :

- De produits financiers pour 127 426,9 milliers d’euros, comprenant principalement :
 - o Des produits financiers de participations à hauteur de 49 518,5 milliers d’euros ;
 - o Des intérêts courus relatifs aux prêts accordés par la Société à ses filiales pour 34 142,5 milliers d’euros ;
 - o Des autres intérêts et produits assimilés pour 39 598 milliers d’euros comprenant essentiellement des produits liés aux instruments financiers de couverture sur matières premières à hauteur 38 580,4 milliers d’euros.
- De charges financières pour 94 293,5 milliers d’euros comprenant principalement des intérêts courus relatifs aux emprunts (obligataires, facilités de crédit et intra groupe) pour 84 580 milliers d’euros.

4.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, de – 756,1 milliers d’euros, pour l’exercice 2019, est composé :

- De produits exceptionnels pour 233,6 milliers d’euros,
- De charges exceptionnelles pour 989,7 milliers d’euros, dont 450,1 milliers d’euros d’indemnités de départ et 423,2 milliers d’euros d’indemnités liées à la résiliation partielle du bail des locaux de la Société à la Défense.

4.6 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Au cours de l’exercice, la Société a généré une créance d’IS de 1 016,1 milliers d’euros, dont 1 057,2 milliers d’euros de crédit d’impôt recherche défalqués de 41 milliers d’euros de retenues à la source étrangères.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2019	Variation	31/12/2019
Accroissements de la dette future d'impôt			
Amortissements dérogatoires	85,3	- 39,2	46,1
TOTAL	85,3	- 39,2	46,1
Allègements de la dette future d'impôt			
Déficits reportables fiscalement	66 498,1	10 192,8	76 690,9
TOTAL	66 498,1	10 192,8	76 690,9

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors-bilan

5.1.1. Retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnés.

Au 31 décembre 2019, ces engagements non provisionnés ont été évalués à 2 356,9 milliers d'euros.

5.1.2. Garanties

Dans le cadre du Contrat de Crédits 2019, la Société s'est portée garante solidaire (la « Garantie ») des obligations de paiement et de remboursement des autres sociétés du Groupe qui ont adhéré au Contrat de Crédits 2019 en qualité de garantes (à savoir: Verallia France, Verallia Italia, Verallia Brasil, Verallia Spain, Verallia Portugal et Verallia Deutschland), à hauteur d'un montant maximum en principal de 2 000 000 000 d'euros (plus intérêts, frais et commissions) et dans les limites légales et contractuelles fixées à l'article 22.13 (Limitation of Liabilities of French Guarantors) du Contrat de Crédits 2019.

La Société a émis à compter du 1^{er} juin 2019 et jusqu'au 31 mai 2020 une garantie au bénéfice de Bank of the West, pour garantir les lignes de crédit mises à disposition de sa filiale américaine SGP Packaging à hauteur d'un montant maximum de 1 000 000 dollars (soit environ 892 060,7 euros).

La Société a émis en date du 6 novembre 2017 une garantie au bénéfice de Société Generale, pour garantir les lignes de crédit mises à disposition de sa filiale française Société Charentaise de Décor à hauteur d'un montant maximum de 380 000 euros.

La Société a émis depuis le 25 juin 2019 des garanties (stand-by letters of credit) successives en faveur d'Engie Global Markets, chacune d'une durée d'environ 6 semaines et pour un montant maximum de 20 000 000 d'euros, afin de permettre à Verallia Packaging de recouvrir les garanties en espèce liées aux variations de la valeur MTM du portefeuille de couverture.

5.1.3. Engagements d'achats CO2

Afin de couvrir le risque lié à la variation du cours des quotas d'émissions de CO2 des sociétés du Groupe, la Société est engagée sur des contrats à terme pour un montant total de 59 589,4 milliers d'euros.

5.1.4. Instruments financiers de couverture

La stratégie de gestion des risques financiers du Groupe vise à minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt, des prix de l'énergie et des taux de change sur les coûts et les flux de trésorerie tout en maintenant la flexibilité financière dont le Groupe a besoin pour mener à bien ses stratégies commerciales.

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change ainsi que des cours des matières premières.

Ces couvertures sont mises en place, dans la mesure du possible, par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe au niveau de la Société. Ces opérations sont transmises en interne lorsqu'elles couvrent une exposition située dans une filiale.

Risque de taux d'intérêt

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	
Swaps de taux	Notionnel	Juste valeur
Externes	1 250 000,0	(9 090,7)
Internes	936 116,0	6 534,3
Position nette		(2 556,4)

Risque de change

Le risque de change comprend :

- **Risque de transaction** : survenant dans le cours normal des affaires. Le Groupe opère surtout localement et dans la monnaie fonctionnelle de la filiale ;
- **Risque financier** : survenant dans le cours normal des affaires sur certaines dettes financières libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	
Dérivées de change	Notionnel en devise	Juste valeur
Externes - EUR/RUB	16 992/1 237 013	(690,7)
Externes - autres		(9,5)
Internes		89,4
Position nette		(610,8)

Risque lié aux matières premières

La Société centralise les besoins du Groupe et contractualise pour le compte de ses filiales les couvertures d'énergie en fioul et en gaz (hors achats à prix fixe négociés directement avec les fournisseurs par la Direction des achats).

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	
Dérivées énergie	Notionnel	Juste valeur
Externes - couvertures fioul	16 462,0	2 815,4
Externes - couvertures gaz	135 505,8	(32 784,9)
Internes - couvertures fioul	16 462,0	(2 815,4)
Internes - couvertures gaz	135 505,8	32 784,9
Position nette		-

5.2 Effectifs moyens

	Personnel salarié
Cadres	128,75
Employés Techniciens Agents de Maîtrise	20,00
Ouvriers	-
Employés	-
TOTAL	148,75

5.3 Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société, que ce soit au titre de leur fonction de dirigeant ou de leur mandat social.

5.4 Consolidation

Les comptes individuels de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de sa société-mère Verallia, société anonyme de droit français au siège social domicilié Tour Carpe Diem Place des Corolles-Esplanade Nord, 92 400 Courbevoie et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 163 913.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5 Intégration fiscale

Depuis le 1er juillet 2015, la Société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts. La Société Mère intégrante est la société Verallia SA.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.